



OFFRIR UNE SUPER **VISION**

RAPPORT ANNUEL 2021

BUREAU DE L'INTÉGRITÉ PROFESSIONNELLE ET ADMINISTRATIVE (BIPA) DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

HONORER LA CONFIANCE DES CITOYENS... UN DOLLAR SAUVÉ À LA FOIS.

Les citoyens sont au coeur de ce que nous faisons,
de la façon dont nous le faisons et des raisons pour lesquelles nous le faisons.

FAITS SAILLANTS 2021

Pour nous, l'intégrité est une pierre angulaire sur laquelle repose la confiance. En aucun cas, cette intégrité ne doit être compromise. Nous y veillons.

Près de **725 000 \$** en paiements évités et économies



89

ouvertures de soumission analysées



90

enquêtes travaillées



506

rencontres de témoins



76

recommandations formulées à la Ville



65

visites de chantiers et/ou présences
à des réunions de chantiers

SUR LA BONNE VOIE

MESSAGE DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

À la lecture de ce rapport annuel, vous constaterez que 2021 a représenté une année hors de l'ordinaire. L'équipe du Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA) a accompli un travail colossal en maintenant un rythme important d'enquêtes, et ce, même si jusqu'à 80 % des membres de l'équipe ont fait du télétravail en raison du contexte pandémique.

Mais le défi le plus considérable qu'a relevé le BIPA a certainement été d'effectuer une analyse systématique de toutes les ouvertures de soumissions dans le cadre des appels d'offres lancés par la Ville de Saint-Jérôme. Ainsi, tous les contrats municipaux de plus de 25 000 \$ ont fait l'objet de vérifications. Il s'agit du meilleur filet de sécurité possible.

► AGILITÉ

Au cœur de cette approche se trouve la volonté d'identifier tous les risques potentiels bien avant que les contrats passent à l'étape de la recommandation au conseil municipal ou au comité exécutif. Ultimement, ce sont des fonds publics qui ont été épargnés.

Ce sens de l'anticipation et de l'agilité s'est également reflété sur d'autres plans. En 2021, le BIPA a su maintenir une présence forte sur le terrain en menant 506 rencontres de témoins et en effectuant des tournées d'appels auprès d'une centaine d'entreprises faisant affaire avec la Ville.

À force de surveiller, de sensibiliser et de frapper sans cesse sur le même clou – celui de l'intégrité sans concession –, nous avons atteint un jalon important. Selon des échos qui nous sont parvenus, des entrepreneurs à l'intégrité chancelante trouveraient aujourd'hui nettement moins intéressant de tenter de décrocher des contrats à Saint-Jérôme. Cela nous a été confirmé! La voie est donc de plus en plus réservée aux soumissionnaires honnêtes et bien intentionnés. Pari gagné! Mais il importe de ne jamais relâcher notre vigilance.



► AGIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Après cinq ans d'existence, le BIPA a démontré toute sa pertinence. Au-delà de notre rôle de gardien de l'intégrité, nous avons su intégrer des pratiques de conformité toujours plus élevées et garantes de travaux de qualité. Les gens d'ici peuvent fièrement compter sur nous pour défendre leurs intérêts.

Dans les situations à
risque, nous sommes
à notre meilleur.

► BIEN ENTOURÉS

Nous tenons à remercier les employés de la Ville de Saint-Jérôme qui, par leur professionnalisme et leur ingéniosité, sont des alliés rêvés et avec qui nous grandissons. Leur collaboration est digne de mention. Merci à nos bureaux partenaires qui nourrissent nos efforts, aux élus qui appuient nos aspirations ainsi qu'aux personnes qui nous rapportent des informations et nous honorent de leur confiance.

À leurs côtés, nous avançons définitivement dans la bonne direction.



Jacques Duchesneau
Inspecteur général de la Ville de Saint-Jérôme

BONS COUPS

Le BIPA agit dans l'ombre, mais ses interventions ont souvent des impacts bien visibles et positifs au niveau du portefeuille de la Ville de Saint-Jérôme et de ses citoyens. Voici quelques réalisations dignes de mention.



COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Dans le projet du Complexe sportif multifonctionnel actuellement en cours, le BIPA a allumé un feu rouge qui a permis à la Ville de prendre une décision éclairée quant à une demande d'ajustement de prix liée à l'importante hausse des coûts de l'acier utilisé pour la construction du Complexe. Les coûts de l'acier ont effectivement bondi en 2021 en raison de la pandémie. Résultat : grâce à la mise en garde avisée du BIPA et aux efforts concertés des services concernés, la Ville n'a pas accepté cette demande d'ajustement de prix de l'ordre de **575 000 \$**.



REMORQUAGE

Dans un appel d'offres concernant des activités de remorquage, comme il y avait un écart considérable entre l'estimation établie par la Ville et le prix déposé par le soumissionnaire unique, le BIPA a fait des vérifications et recommandé de relancer l'appel d'offres avec certaines modifications. Après le dépôt d'une nouvelle soumission, le contrat a pu être octroyé à moindre coût. Résultat : une économie de **132 279 \$**.



JARDIN DES ARTS

Dans le contrat de la phase II du Jardin des arts, le BIPA et le service concerné ont assuré un suivi serré en lien avec un item au bordereau et ont veillé, lors des réunions de chantiers, à ce que les extras facturés pour cet item soient réellement limités. Résultat : sans cette vigilance, la Ville se serait exposée à payer des extras de **165 000 \$**.

Grâce au BIPA, près de

725 000 \$

en paiements évités et économies

+ d'autres importantes sommes incalculables – mais bien réelles! – que la Ville n'a pas eu à payer.

EXCELLENT RETOUR SUR INVESTISSEMENT

En 2021, nous avons assuré de meilleures pratiques et avons veillé à la conformité du processus de passation des contrats.

D'AUTRES BONS COUPS

DÉNEIGEMENT

En 2021, le BIPA est intervenu dans un dossier en lien avec des opérations de déneigement. Il a sensibilisé les employés de la Ville de Saint-Jérôme sur les nuances entourant l'autorisation nécessaire aux OBNL pour contracter avec la Ville. Point technique important et souvent méconnu, les OBNL doivent posséder une autorisation de l'Autorité des marchés publics (AMP) pour tout contrat de services dépassant le seuil de 1 million \$ défini par la loi. Afin que la Ville soit conforme à cette obligation, le BIPA a su trouver **en quatrième vitesse une solution satisfaisante autant pour l'AMP que pour les services concernés à la Ville**. Le contrat a ainsi pu être modifié en une seule journée, et ce, en toute conformité. L'AMP a souligné l'efficacité du BIPA dans ce dossier qui, au demeurant, s'est révélé un cas d'espèce instructif pour les autres bureaux d'inspecteurs généraux.

ENTREPRISES VOYOUS

Afin de favoriser l'intégrité des contrats publics, le BIPA s'est affairé à garder un œil concentré sur les entreprises réputées délinquantes qui ont soumissionné à Saint-Jérôme. Nous avons ainsi examiné de près **les soumissions de compagnies ayant été sanctionnées ou enquêtées par des organismes partenaires**.

OUVERTURE DE LA CONCURRENCE

Une grande proportion de nos recommandations en 2021 ont porté sur le devis de performance. Le BIPA a été **un bureau pionnier dans sa façon de faire respecter l'obligation de rédiger les devis en termes de performance ou de fonctionnalité dans l'esprit de la loi**.

Dans plusieurs des appels d'offres supérieurs à 105 700 \$* que nous avons examinés, nous avons été attentifs à rappeler à la Ville l'importance de bien définir ses besoins pour ensuite être en mesure de bien appliquer l'article 573.1.0.14 de la *Loi sur les cités et villes*. Rappelons que depuis 2018, les municipalités ont l'obligation d'élaborer leurs devis en termes de performance attendue et d'exigences fonctionnelles plutôt qu'en termes de caractéristiques descriptives, et ce, pour accroître la concurrence et l'équité entre les entreprises soumissionnaires.

À n'en pas douter, l'insistance du BIPA à faire appliquer ces exigences permet à plus d'entreprises de soumissionner à Saint-Jérôme, ce qui peut se traduire par des offres plus avantageuses pour la Ville.

* Seuil des appels d'offres publics

ET ENCORE...

ESTIMATIONS

Nous sommes intervenus à quelques reprises dans des appels d'offres afin de nous assurer que les estimations faites par la Ville correspondaient bien aux items demandés aux soumissionnaires. Soutenus par les services toujours très collaboratifs de la Ville, nous avons ainsi pu corriger les estimations rapidement avant l'octroi des contrats. De cette façon, le conseil municipal a pu prendre des décisions éclairées en comparant les prix reçus aux estimations révisées.

ACHAT DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS

Nous avons regardé plusieurs contrats d'approvisionnement de véhicules et d'équipements afin d'assurer une ouverture de marché et d'éviter l'achat de produits dirigés vers des fournisseurs spécifiques. À titre d'exemple, nous avons accompagné le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme dans la rédaction de devis en termes de performance pour l'achat de véhicules et d'équipements véhiculaires. Le BIPA privilégie l'intervention en amont, lorsque possible, et apprécie grandement la coopération des services dans ses démarches.

HABILITATIONS DE SÉCURITÉ

Le BIPA a fait valoir une corde intéressante à son arc en 2021 : il a procédé à plusieurs habilitations de sécurité, soit 7. La plupart de ces enquêtes d'habilitation ont visé à confirmer l'intégrité, la qualité et la réputation de personnes pressenties à des postes stratégiques. Au BIPA, nous avons développé un processus de vérification éprouvé qui repère chez les candidats tous les éléments pouvant être compromettants.

NOS VALEURS NOUS ONT PERMIS DE PASSER À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

Le courage, c'est agir même lorsque c'est difficile, même dans le doute. Le courage vient du cœur, de la passion et de la sagesse. Il incite à désamorcer les comportements déviants et à ne jamais détourner le regard. Le courage refuse la facilité et les raccourcis pour plutôt aller au fond des choses et faire ce qui doit être fait. Le courage met en cohérence nos principes et nos actions. Il doit guider les gens à dire non devant les pratiques non éthiques.

La rigueur, c'est faire preuve d'intégrité dans tout ce que nous faisons, sans négliger aucun détail. Compte tenu de la nature particulière de nos activités, nous utilisons la rigueur pour travailler avec objectivité, neutralité et professionnalisme. La rigueur se manifeste dans notre attitude, nos pratiques et nos enquêtes. C'est grâce à elle que nos actions rejoignent les attentes élevées des citoyens.

L'innovation est un fertilisant. Elle nous force à dire : « Qu'est-ce qui n'existe pas encore? » et « Comment améliorer ce qui existe déjà? » Elle nous oblige à nous réinventer et à essayer de nouvelles manières de penser, d'enquêter, de dissuader et de détecter. C'est l'innovation qui nous pousse à aller au-delà du connu et à ne pas avoir peur de poser des regards neufs sur des situations, défis et enjeux, en toute agilité.



LE BIPA CÉLÈBRE

5 ANS

À IDENTIFIER ET À CORRIGER
LES NON-CONFORMITÉS
CONTRACTUELLES

Au fil des années, le BIPA a su révéler sa formidable détermination à surveiller la conformité des contrats dans la vie de tous les jours de la Ville de Saint-Jérôme.

De mars 2017 à décembre 2021, nous avons ouvert **228** enquêtes et traité **419** signalements.

MERCI

AUX EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME.....POUR LEUR COLLABORATION
AUX CITOYENS ET AUX ÉLUS.....POUR LEUR CONFIANCE
À NOS BUREAUX PARTENAIRES.....POUR LEUR APPUI





NOTRE RAISON D'ÊTRE

SURVEILLER ► Assurer la surveillance de l'octroi et de la gestion des contrats publics liant la Ville par le biais de vérifications, d'inspections, d'évaluations et d'enquêtes portant sur les dossiers et les personnes associés à ces contrats

RECOMMANDER ► Recommander toutes les mesures visant à prévenir les actes répréhensibles dans le cadre de l'octroi et la gestion de contrats publics

CONFORMER ► Normaliser les pratiques, règles et politiques de la Ville reliées à l'éthique en matière contractuelle par des activités de sensibilisation et de formation ainsi que de perfectionnement professionnel

FORMER ► Renforcer la vigilance des employés et de la population de la Ville face aux actes et aux pratiques intolérables ou interdites relativement à l'intégrité et à l'éthique en matière contractuelle, notamment par le biais de la formation et de la sensibilisation

RESPONSABILISER ► Promouvoir la responsabilité et l'intégrité publiques de la Ville dans les domaines de la prévention, de la surveillance, de l'enquête, de la vérification, de la détection et de l'élimination de la délinquance contractuelle, de la fraude, des abus et des actes illégaux, par la recherche et l'analyse de renseignements

PRÉVENIR ► Participer à des activités de prévention au bénéfice de la Ville, notamment à l'examen de la législation, des règlements, des politiques, des procédures et des transactions

RÉSOLUMENT ENGAGÉS



NOTRE VISION

La vision du BIPA est d'amener les entreprises et les employés de la Ville de Saint-Jérôme à adhérer à une communauté de valeurs, de principes et de normes éthiques en matière contractuelle pour protéger les intérêts de la collectivité.



NOTRE INDÉPENDANCE

Depuis sa création en mars 2017, le BIPA a réalisé ses travaux de façon totalement autonome et impartiale. Il a mis en œuvre des enquêtes de sa propre initiative ou à la suite de signalements, sans jamais subir d'influence indue.



NOTRE APPARTENANCE

Le BIPA relève de l'autorité du directeur du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme dans ses pouvoirs d'enquêtes policières et en matière opérationnelle.



NOTRE PERMANENCE

Un règlement a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme le 21 janvier 2020, lequel est venu constituer le BIPA de manière permanente. Le BIPA est ainsi un bureau d'enquête encadré par des pouvoirs définis et doté d'un budget récurrent déterminé.

NOTRE ÉQUIPE VEILLE À LA RÉPUTATION D'HONNÊTÉTÉ DE LA VILLE

INSPECTEUR GÉNÉRAL

Dans ses fonctions, l'inspecteur général dirige et gère l'équipe du BIPA afin d'assurer son efficacité, son efficience et la qualité du travail effectué selon le mandat défini et les ressources octroyées. Il guide ses collègues dans les dossiers concernant les actes répréhensibles touchant la Ville et s'assure que les enquêtes soient menées à terme selon les règles de l'art. En plus d'émettre les recommandations formulées par le BIPA à l'administration de la Ville, il est un intermédiaire de choix auprès des différentes organisations en matière de contrats publics.

ENQUÊTES

Les membres de l'équipe des enquêtes effectuent des vérifications, inspections et évaluations portant sur les dossiers et personnes reliés aux contrats de la Ville. Ils anticipent toute activité de délinquance contractuelle et contribuent à renforcer la vigilance des employés face aux actes répréhensibles par des conseils et des recommandations. En plus de faire des visites de chantiers, ils identifient des faits, stratagèmes et risques pouvant affecter la Ville.

SERVICES JURIDIQUES

L'avocate du BIPA est responsable de valider les aspects juridiques des interventions de l'équipe. Elle conseille ses collègues en matière d'orientations, de priorités et de stratégies, analyse des renseignements légaux et détermine les mesures appropriées face à divers enjeux observés. Elle participe à l'élaboration de politiques, normes et procédures de travail.

RENSEIGNEMENT

L'équipe du renseignement recherche, collige et analyse des informations, en vérifie la crédibilité ainsi que la validité et dissémine le renseignement dans l'équipe d'enquête. Elle développe aussi des sources fiables et assure la gestion du renseignement permettant de surveiller et de protéger le processus d'octroi et d'exécution des contrats.





01 VIGIE
NE RIEN LAISSER PASSER



VIGIE DES OUVERTURES DE SOUMISSIONS

Cette année encore, l'équipe du renseignement s'est employée à renforcer ses capacités d'analyse. Elle a fait une vigie systématique de toutes les ouvertures de soumissions (de plus de 25 000 \$) reçues dans le cadre d'appels d'offres afin d'identifier tout risque potentiel. Pour chaque appel d'offres soulevant des points d'interrogation, nous avons effectué des vérifications en préenquête. Après analyse, les dossiers qui ne nécessitaient pas d'enquête ont été fermés sans suite, et les dossiers d'intérêt ont mené à l'ouverture de dossiers d'enquête.

89

ouvertures de soumissions
analysées en préenquête en 2021

CONTRACTER AVEC UNE VILLE N'EST PAS UN DROIT, MAIS BIEN UN PRIVILÈGE. C'EST POURQUOI NOUS VEILLONS PAR DIVERS MOYENS À CE QUE LES ENTREPRENEURS LIÉS À LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME RESPECTENT LES PRINCIPES D'ÉQUITÉ, D'INTÉGRITÉ, DE TRANSPARENCE ET DE SAINTE CONCURRENCE. C'EST CE QU'ON APPELLE UNE GESTION CONTRACTUELLE RESPONSABLE.

VIGIE GLOBALE DES CONTRATS

Chaque semaine, l'avocate et les enquêteurs du BIPA passent en revue les contrats de tout type devant être octroyés aux séances du conseil municipal ou du comité exécutif. C'est grâce à ce type de vigie que nous avons pu détecter des irrégularités et des manquements réglementaires avant que certains appels d'offres soient entérinés.

VISITES DE CHANTIERS

Nous avons réalisé des visites de chantiers pour prendre le pouls du terrain, échanger avec les différents intervenants, s'informer sur les bonnes pratiques mises en place ainsi que sur les divers imprévus, problèmes et modifications relatifs à chacun des chantiers.

27

visites de chantiers

38

présences à des
réunions de chantiers

PRINCIPE DU « DOUBLE REGARD » DANS LES CONTRATS D'ENVERGURE

Comme autre stratégie pour déjouer les risques, nous avons ouvert des dossiers d'enquête pour des projets d'envergure entrepris à la Ville. À titre d'exemple, nous suivons de près toutes les étapes des réfections des longues sections de même que du Centre sportif multifonctionnel, en synergie avec les personnes responsables. Comme préventionnistes, il nous apparaît judicieux de faire des vérifications croisées.



Processus de passation des contrats

OÙ LE BIPA AGIT

DÉFINITION DES BESOINS ET PRÉPARATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Accompagnement occasionnel
du BIPA

ÉTAPE

1

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Analyse systématique par le
BIPA des documents de
soumission et d'appel d'offres
de tous les contrats de plus de
25 000 \$

ÉTAPE

3

LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES

Regard du BIPA sur les appels
d'offres publiés par la Ville

ÉTAPE

2

VIGIE DES ORDRES DU JOUR DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Vigie détaillée par le BIPA des
points inscrits

ÉTAPE

4

EXÉCUTION DES CONTRATS

Suivi par le BIPA de
l'exécution de certains
contrats (services ou projets)
en enquête, visites de
chantiers et présence aux
réunions de chantiers

ÉTAPE

5





02 ENQUÊTES
TOUJOURS AVANCER

CHAQUE ENQUÊTE EST UNE QUÊTE

Le BIPA est chargé de protéger l'intégrité des processus de passation des contrats publics de la Ville de Saint-Jérôme. Pour ce faire, nous ouvrons des enquêtes lorsque des signalements s'avèrent fondés, quand l'inspecteur général décide de déclencher des vérifications à la suite d'indices détectés, ou bien quand le directeur général ou le directeur du Service de police en font la demande.

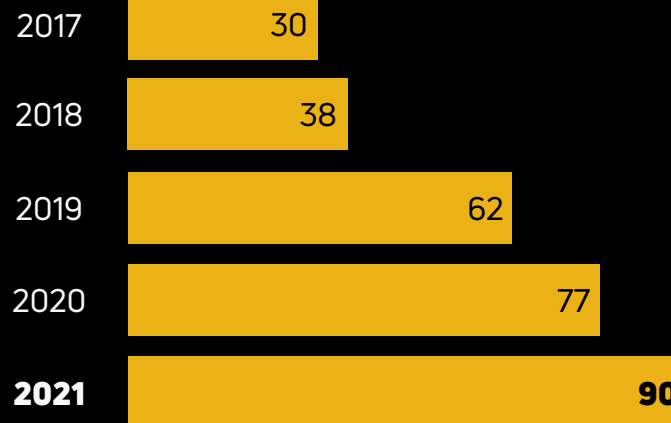
En 2021, nos équipes Enquêtes et Renseignement ont travaillé 90 enquêtes, ce qui représente notre plus grand nombre d'enquêtes menées jusqu'à présent en une même année. Nous nous réjouissons de cette performance.

Cette hausse d'enquêtes signifie-t-elle qu'il y a de plus en plus de pratiques anticoncurrentielles et de manquements aux règles de gestion contractuelle? Aucunement. C'est plutôt que nous avons examiné chaque semaine tous les contrats de plus de 25 000 \$ accordés par la Ville et avons vérifié chaque document de soumission, certains extras et quelques étapes d'exécution de travaux. Au moindre motif de suspicion ou d'incertitude, nous avons ouvert une enquête.

Nous avons pour objectif que chaque contrat soit estimé, octroyé et exécuté équitablement et correctement, aux meilleurs prix et selon la meilleure qualité.

90

enquêtes travaillées en 2021



ENQUÊTES TRAVAILLÉES

73

enquêtes ont été fermées en 2021
parmi les 90 travaillées



Enquêtes fermées

35 avec recommandations (48 %)

38 sans recommandations (52 %)

17

enquêtes sont encore
en cours

DOMAINES VISÉS PAR LES ENQUÊTES TRAVAILLÉES EN LIEN AVEC DES CONTRATS

45 %

BIENS ET SERVICES

(véhicules, équipements, matériaux, services de sécurité, services téléphoniques, etc.)

48 %

CONSTRUCTION

(rues, aqueducs et égouts, aménagements, bâtiments, etc.)

7 %

SERVICES PROFESSIONNELS

(ingénierie, architecture du paysage, études d'avant-projet, comptabilité, etc.)



ORIGINE DES 64 ENQUÊTES OUVERTES

42 %

Enquêtes ouvertes à la suite d'une analyse préenquête d'ouverture de soumission

19 %

Mandats spéciaux de la direction générale (surtout des habilitations de sécurité)

16 %

Enquêtes ouvertes dans une perspective de détection et de prévention

9 %

Enquêtes ouvertes à la suite du signalement d'un informateur

6 %

Enquêtes ouvertes à l'issue des vigies des ordres du jour du conseil municipal et du comité exécutif

6 %

Enquêtes ouvertes pour assistance à des services de la Ville

2 %

Enquêtes ouvertes pour assistance à des bureaux partenaires d'enquête et de surveillance

2 enquêtes sur **5**

ont été entreprises après l'analyse d'ouvertures de soumissions déposées dans le cadre d'appels d'offres.



506

rencontres de témoins en personne ou par téléphone dans le cadre des enquêtes de 2021

* Les rencontres lors de visites et de réunions de chantiers ne sont pas ici comptabilisés.



3

transferts de dossiers faits à l'Unité permanente anticorruption (UPAC)



A black and white photograph of a person skateboarding on a concrete surface. The person is wearing dark pants and shoes, and is captured in a dynamic pose as they ride the skateboard. The background is a textured concrete wall with some graffiti. The text is overlaid on the lower left portion of the image.

03 RECOMMANDATIONS
AMÉLIORER L'AVENIR

DES RECOMMANDATIONS COMME SOLUTIONS **CONCRÈTES**

En 2021, nous avons formulé 76 recommandations qui méritaient d'être portées à l'attention des divers services de la Ville de Saint-Jérôme. Ces recommandations ont, en grande majorité, concerné des appels d'offres et l'octroi de contrats, ce qui rejoint la vocation du BIPA d'agir comme gardien des contrats.

Elles ont été formulées dans une visée de prévention, de collaboration et d'amélioration des pratiques en matière de gestion contractuelle.

En parallèle, nous avons préparé un répertoire contenant toutes les recommandations faites par le BIPA. Notre étape suivante consistera à remettre ce répertoire à la direction générale ainsi qu'aux directeurs de service et à effectuer éventuellement le suivi des mesures prises par les services pour chacune des recommandations émises.

76

recommandations faites aux services
et à la direction générale de la Ville
de Saint-Jérôme en 2021
2020 : 72 recommandations

235

recommandations faites par le BIPA
de janvier 2018 à décembre 2021 aux services
de la Ville et à la direction générale

TYPES DE RECOMMANDATIONS

- ✓ Appels d'offres et octroi de contrats
- ✓ Amélioration des pratiques
- ✓ Application des règles du devis de performance
- ✓ Exécution de contrats
- ✓ Habilitations de sécurité
- ✓ Optimisation de la gestion contractuelle
- ✓ Ouverture de la concurrence
- ✓ Qualité des travaux
- ✓ Respect des devis
- ✓ Transparence

UNE QUESTION DE CONFIANCE

Nos recommandations visent à ce que davantage d'entreprises soient encouragées à répondre aux appels d'offres de la Ville, convaincues d'avoir une chance réelle de remporter des contrats, dans le cadre d'un processus contractuel neutre et impartial.





04 RENSEIGNEMENT
AU SERVICE DES ENQUÊTES

VERS LA MANIFESTATION DE LA VÉRITÉ

Au BIPA, le renseignement est une activité à part entière qui vise notamment à soutenir le travail des enquêteurs. L'équipe du renseignement participe à l'anticipation, à la détection et à l'atténuation de menaces potentielles. Elle recueille des informations d'intérêt auprès de diverses sources pour faire avancer des enquêtes en même temps qu'elle collecte une multitude de petits indices devant être analysés pour devenir parlants.

Au cours de la dernière année, l'équipe du renseignement :

- ▶ ... s'est largement dédiée à effectuer des préenquêtes. Pour toutes les ouvertures de soumissions à l'agenda – soit 89 –, elle a réalisé des analyses diagnostiques et cherché de possibles irrégularités dans les documents d'appel d'offres. Lors de cette étape, elle a communiqué avec bon nombre de soumissionnaires et de preneurs de cahiers des charges.
- ▶ ... s'est affairée à obtenir des informations concernant divers marchés : panneaux de signalisation, déneigement, éclairage de rue, transport de débris de construction, regards et puisards, entre autres choses.

**PRESQUE
1 FOIS SUR 2**

les préenquêtes ont mené
à la tenue d'enquêtes

TOURNÉES D'APPELS POUR UN MEILLEUR ANCRAGE

Pour avoir un regard plus direct sur le terrain, nous avons effectué à l'été et à l'automne une tournée d'appels auprès de nombreuses entreprises situées à Saint-Jérôme et faisant affaire avec la Ville. Au fil des conversations, nous avons pu en apprendre plus sur ce qui incite ou dissuade les entrepreneurs et fournisseurs de soumissionner à Saint-Jérôme, sur ce qui permettrait de renforcer le processus d'octroi de contrats et sur ce qui favoriserait une plus grande concurrence. Plusieurs personnes contactées ont réagi positivement et se sont dites satisfaites de voir le BIPA à l'œuvre pour assurer l'intégrité des contrats.

110

entreprises de
Saint-Jérôme
contactées

RENSEIGNEMENT DE PROXIMITÉ

Au cours de 2021, le BIPA a beaucoup misé sur le renseignement humain (HUMINT – tiré de l'anglais *Human Intelligence*), c'est-à-dire que nous avons échangé abondamment avec des personnes clés et des organismes. Chaque information a été analysée selon sa valeur et sa pertinence. Cette méthode a été complétée par du renseignement de cybersources.

CLAUSE D'AJUSTEMENT DE PRIX

Dans le contexte sanitaire actuel, de grandes fluctuations des prix des matériaux ont ébranlé plusieurs marchés, dont celui de la construction. Le BIPA a enclenché une réflexion sur les options possibles en cette période instable afin de favoriser une saine concurrence et de payer le juste prix. C'est ainsi que nous nous sommes penchés sur la possibilité d'ajouter une clause d'ajustement de prix pour certains appels d'offres de la Ville en vue d'encourager plus de soumissionnaires à déposer des offres et de le faire à des prix non gonflés par l'inquiétude d'une augmentation du coût des matériaux (bois, acier, aluminium). À la fin de l'année, le BIPA a fait une recommandation à la Ville sur la pertinence d'instaurer une clause d'ajustement de prix dans certains appels d'offres. Après en avoir pris connaissance, le directeur du Service de l'ingénierie a proposé la création d'une table de travail à laquelle le BIPA participera. **Le BIPA a été très proactif dans ce dossier à l'heure où plusieurs villes et grandes organisations n'avaient pas encore réagi.**

IL Y A TOUJOURS AU MOINS
UNE PERSONNE QUI SAIT
QUELQUE CHOSE
QUELQUE PART





SIGNALEMENTS REÇUS

En 2021, le BIPA a reçu 33 signalements.

Les gens pourraient percevoir ce nombre limité de signalements comme la preuve qu'il y a moins de situations irrégulières dans le processus de passation des marchés publics à Saint-Jérôme. C'est vrai que les signalements ont significativement diminué. Mais c'est avant tout parce que nous avons détecté, désamorcé et corrigé de nombreuses situations avant qu'elles deviennent des problèmes et doivent être signalées.

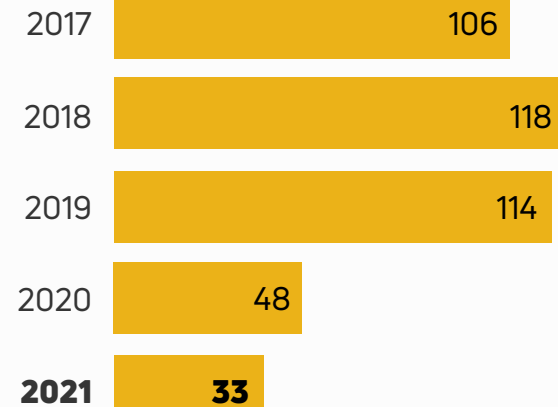
Même si la ligne de signalement du BIPA a été plutôt silencieuse – comme dans les autres bureaux d'inspecteurs généraux, d'ailleurs –, cela ne signifie pas que les informations n'ont pas cheminé jusqu'à nous. Elles nous sont parvenues autrement. En 2021 comme l'année précédente, nous avons effectivement fait en sorte de « faire sortir les lapins » en appelant nous-mêmes une foule d'informateurs. Cette stratégie s'est révélée profitable.

33

signalements reçus en 2021

419

signalements reçus de
mars 2017 à décembre 2021



PARMI LES SIGNALEMENTS REÇUS EN 2021 :

► **10 sur 33**

ont été reçus sur la ligne de signalement du BIPA

► **10 sur 33**

ont été classés « Hors mandat – infractions criminelles référées au Service de police de la Ville de Saint-Jérôme »

► **seulement 4 sur 33**

ont été classés sans suite, car ils ont été jugés non pertinents par l'inspecteur général après des vérifications ou ils ne se sont pas inscrits dans le mandat ou la compétence du BIPA

► **11 sur 33**

ont été reçus anonymement ou ont été traités en sources secrètes par souci de protection

15 signalements ont entraîné des vérifications et, de ce nombre, **5** ont déclenché des enquêtes dont 2 transférées



450 431-0031



WWW.BIPA-VSJ.CA

TOUTE PERSONNE VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAS DE MAUVAISE CONDUITE PRÉSUMÉE EST ENCOURAGÉE À LE SIGNALER EN CONTACTANT LE BIPA.

05 BUDGET
EN UN COUP D'OEIL



DANS L'INTÉRÊT DE TOUS

NOUS NOUS DÉFINISSONS PAR NOTRE DÉTERMINATION À ASSURER QUE LES CITOYENS PAIENT LE JUSTE PRIX POUR DES TRAVAUX DE QUALITÉ. SURVEILLER DE PRÈS LES CONTRATS EST UN INVESTISSEMENT AUTANT QU'UNE PRÉCAUTION AVISÉE.

BUDGET

En 2021, en vertu du Règlement relatif au BIPA, le crédit versé au Bureau devait être de 1 010 216 \$. Les dépenses du BIPA, faites selon un contrôle rigoureux, ont été comptabilisées dans les opérations du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme.



RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET DU BIPA POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

DÉPENSES DE MAIN-D'OEUVRE	
Rémunération des employés	849 179 \$
Honoraires professionnels	24 840 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Location, entretien, réparation, service	88 256 \$
Biens non durables, pièces et accessoires	11 570 \$
DÉPENSES	
	973 845 \$

MAINTENANT OUTILLÉ COMME
JAMAIS, LE BIPA EST UN
ACCÉLÉRATEUR D'INTÉGRITÉ
AU BÉNÉFICE DE LA VILLE DE
SAINT-JÉRÔME ET DES ENTREPRISES
QUI Y RÉALISENT DES CONTRATS.

BÉNÉFICES MULTIPLES APPORTÉS PAR LE BIPA

- Économies engendrées dans l'octroi et l'exécution de contrats
- Pratiques contractuelles améliorées
- Accompagnement-conseil aux services de la Ville
- Risques juridiques et réputationnels réduits
- Meilleur encadrement des règles contractuelles
- Présence rassurante pour les citoyens à l'égard de l'utilisation des fonds publics
- Point d'ancrage pour les employés de la Ville témoins de situations non conformes

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

En 2021, la Ville de Saint-Jérôme a octroyé

133

contrats (supérieurs à 25 000 \$) ayant totalisé

60 218 309 \$



06 COLLABORATION

UNIR LES FORCES

EN 2021, LE BIPA A COLLABORÉ ÉTROITEMENT AVEC DES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES EN VUE D'OUVRIR DES CHEMINS INNOVANTS, MUTUELLEMENT GAGNANTS ET PARFOIS INATTENDUS.

SYNERGIES NATURELLES

Tout au long de l'année, des membres du BIPA se sont régulièrement entretenus avec certaines équipes de la Ville, notamment le Service de l'ingénierie, le Service des travaux publics, le Service du greffe et des affaires juridiques, la Division des achats et de la gestion de l'inventaire ainsi que la Division de la gestion contractuelle et des appels d'offres. Ils leur ont communiqué des informations actualisées sur des questions relevant du mandat du BIPA, les ont conseillés et les ont informés de l'émergence de situations comportant des défis.

Année après année, les relations entre le BIPA et ses partenaires internes gagnent en confiance, en efficacité, en stratégie et en réciprocité.

POUR UNE ADDITION DE VISIONS

Nous avons continué à travailler de concert avec nos partenaires de l'écosystème québécois des bureaux d'inspecteurs généraux. Particulièrement sur le plan du renseignement, nous avons échangé tactiquement avec le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville de Montréal, le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT) et le Bureau d'inspection contractuelle (BIC) de Longueuil. Depuis leur création, le BIPA et les autres bureaux apportent chacun leurs pierres dans un processus vivant de coévolution, ce qui leur permet d'élever ensemble des barrières plus fortes contre la délinquance contractuelle.

De nombreuses pistes suivies par le BIPA nous ont également amenés à collaborer fréquemment avec l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et l'Autorité des marchés publics (AMP), deux partenaires incontournables de mission avec qui il est utile de remonter des fils rouges.



07 RAYONNEMENT

FORMATION ET COMMUNICATION

FORMATION

Le domaine des contrats publics est en constante évolution. Afin de faciliter l'application correcte des procédures de passation des contrats et atténuer certains risques, nous avons donné de l'élan à notre volet formation. Nous avons d'abord organisé deux ateliers qui ont été des occasions pour les participants d'approfondir des thématiques particulières.

► Le BIPA a offert la formation « **Sensibilisation aux actes répréhensibles** » en collaboration avec l'UPAC. Cette formation a permis à quelque 90 employés de faire la différence entre la corruption, la collusion, la malversation, la délinquance contractuelle et les manquements éthiques.

► Le BIPA a également tenu une **formation sur le lobbying**, un sujet d'actualité. Près de 100 employés de la Ville se sont inscrits à cette formation qui a permis de préciser les types de lobbyistes ainsi que les activités visées par différentes obligations.

Engagés dans la formation continue, les membres de l'équipe du BIPA ont, par ailleurs, pris soin de suivre plusieurs formations ayant porté sur divers sujets : les entrevues d'enquête, la collusion et l'estimation des coûts, l'application des exigences contractuelles, les contrats avec des organismes à but non lucratif, les cybercomportements à risque et la pertinence du journalisme d'enquête.

Toutes ces formations ont visé à renforcer les actions que mène le BIPA pour lutter contre les manquements à l'intégrité et les mauvaises conduites.



SOUTENIR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

L'inspecteur général Jacques Duchesneau a été l'un des 10 signataires d'une lettre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) militant pour une surveillance obligatoire des travaux de construction.

La lettre, intitulée « Surveiller les travaux pour mieux protéger le public québécois », a été publiée dans *La Presse* du 18 septembre 2021.

L'inspecteur général a également participé à une capsule vidéo de l'OIQ sur l'importance de la surveillance des travaux.

Au BIPA, nous sommes d'avis que la surveillance des chantiers est primordiale, notamment parce qu'elle coûte relativement peu par comparaison aux coûts engendrés si des non-conformités étaient découvertes après la fin des travaux.

RÉSEAU SOCIAL

Le BIPA a usé de créativité pour garder le contact avec la population virtuellement. Il a régulièrement publié du contenu sur son compte LinkedIn et sur celui de l'inspecteur général, en plus d'avoir été présent sur Twitter et Facebook.

SITE WEB



BIPA-VSJ.CA

À la fin de 2021, le BIPA a entrepris de remanier son site Web pour actualiser son contenu, bonifier son image en tant que leader en intégrité contractuelle et mettre à l'avant-plan sa mission ainsi que sa ligne de signalement. Mise en ligne de la nouvelle vitrine Web du BIPA : février 2022.

BLOGUE

Nous avons continué de nourrir le blogue du BIPA avec des billets pertinents. Une rumeur veut que ce blogue soit devenu le rendez-vous de lecteurs réguliers intéressés par l'éthique et la gestion contractuelle.

BALADOS



Pour être à la page, nous avons démarré une série de balados dans laquelle l'inspecteur général de la Ville de Saint-Jérôme livre ses impressions, opinions et passions sur des sujets reliés au mandat du BIPA. Deux balados ont été diffusés en 2021 : l'un sur les lanceurs d'alerte, l'autre sur la mission du BIPA.

CONFÉRENCES

L'inspecteur général s'est à nouveau adressé à maintes reprises à divers auditoires en 2021 dans le cadre de conférences, rencontres-causeries et cours universitaires.



POUR FAIRE UN SIGNALEMENT

 450 431-0031

 BIPA-VSJ.CA